



71^e ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Question à l'ordre du jour :

12.3 – Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030) : santé sexuelle et procréative, violence interpersonnelle et développement du jeune enfant

Mai 2018

Je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer au nom du Conseil international des infirmières, le CII, et de 20 millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde.

Nous vous remercions du rapport, qui traite de plusieurs questions concernant des groupes de population distincts mais néanmoins liés entre eux.

Les questions de santé évoquées dans le rapport sont profondément enracinées dans le concept de santé en tant que droit de l'homme – autrement dit, il n'est possible d'améliorer la santé de ces groupes qu'en respectant leurs droits humains. Les femmes et les filles continuent de subir des violations de leurs droits fondamentaux dans des domaines tels que l'avortement, la planification familiale, les mutilations génitales féminines, les agressions sexuelles, la sexualité, la violence interpersonnelle et les rapports de pouvoir déséquilibrés avec les hommes. Les infirmières œuvrent pour que les personnes aient conscience de leurs droits et aient les moyens d'exiger le respect de ces droits.

La santé sexuelle et procréative est souvent négligée dans la sphère privée. Les infirmières qui, en tant que prestataires de soins, nouent des relations professionnelles étroites avec leurs patients, peuvent entrer dans ce domaine de la santé et le mettre en évidence en tant qu'élément important de la santé et du bien-être généraux.

Comme il est souligné dans le rapport, les adolescents sont essentiels au succès du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le CII appelle les pays à faire en sorte que leurs stratégies pour la santé des adolescents couvrent la santé sexuelle et l'identité de genre, deux questions très importantes pour cette catégorie de population. Le manque de soutien dans ces domaines peut avoir des répercussions négatives sur la santé mentale et le bien-être des adolescents.

Au moment de concevoir leurs politiques et programmes, les pays devraient appliquer une approche centrée sur la famille, car les parents sont les premiers à prodiguer des soins attentifs. Les infirmières sont bien placées pour donner aux familles les connaissances, le temps et les ressources matérielles nécessaires pour s'occuper de leurs enfants de manière appropriée.

.../

ICN • CIE • CII

3, place Jean-Marteau, 1201 Genève- Suisse - Tel.: +41 22 908 01 00
Fax: +41 22 908 01 01 - e-mail: icn@icn.ch - web: www.icn.ch



Les avortements pratiqués dans des conditions dangereuses sont évitables, de même que la morbidité et la mortalité qu'ils entraînent chez les femmes concernées. Les gouvernements devraient appliquer des mesures pour améliorer l'accès à des services d'avortement médicalisés afin de protéger la santé et les droits humains des femmes et des filles.

Merci de votre attention.